

MENSUEL DU FORUM DU CHAMP LACANIEN DU LIBAN

SEPTEMBRE 2020 # 21



J'écris mes cogitations ici. Je me rends compte après-coup que je place mes mots en éditorial du mensuel du FCLL. Je retire mes cogitations et retrouve vides ces quelques lignes.

Je me demande alors pourquoi est-ce que j'ai fait cette gaffe. C'est un mensuel de psychanalyse qui se veut la fonction d'écrire la mémoire — collective si j'ose dire — du FCLL.

Ce qui me fait penser à la mémoire et à ce que l'on attend d'elle. Une répétition imaginarisée de moments de jouissance voulus éternels car écrits. Voulus écrits pour s'éterniser. Mais à chacun sa jouissance, c'est le socle de la pensée analytique, et jamais l'on pourrait se partager ces (ses) moments sauf peut-être et très rarement, quand l'amour y pare.

Et me voilà qui s'autorise, soutenue par quelques Autres, à se faire porte-écrit de ces moments subjectifs de notre mémoire collective.

Il y a une fine ligne entre se perdre dans le goût personnel de ses (ces) délices et rester fidèle à l'écriture d'un bout d'histoire collective.

Alors quand j'écris l'éditorial, c'est d'un subjectif à l'autre que je passe. Comment pourrais-je assumer que mes lettres de jouissance sont-elles celles des autres ? Et comment est-ce que je sais, si elles parviennent quand même ? Trouverais-je refuge sous le chapeau du subjectif personnel qui allège ma jouissance de l'écriture de son poids de l'infidélité ? Ou est-il cet espace éditorial mon alibi, ma secrète jouissance qui me maintient dans ce semblant de rapporteur, pouvoir et responsabilité dont m'accablent ces quelques autres, à écrire leurs lettres ? Que sais-je et comment acquiescent-ils ?

Saurait-on jamais la fragilité du véridique ? Comment écrire l'histoire ? Quelles luttes choisir ? Quels moments ? Quels mots ? Quelles fictions inventer pour que de l'histoire continue ? À quoi sert-il l'éditorial ? Et si j'écrivais mes cogitations ? Vient le symbolique mettre fin à mes lettres et me rappeler de la trans*mission*. Ainsi je me décide à y publier un texte très personnel, dans ce numéro.

Mariette Aklé Éditorialiste



AGENDA OCTOBRE:

Avec l'IF, le FCLL décide de penser le réveil de la psychanalyse ce samedi 10 octobre 2020. L'on se prépare à poser les questions difficiles concernant la psychanalyse dans notre monde contemporain, alors que la société et le lien social prennent des tours différents par ce que nous offrent les marchés de la consommation capitaliste, les données de la science, les nouvelles technologies, le mariage de la science et de la technologie, les possibilités du virtuel...

Ces questions difficiles, on va les poser à Colette Soler, la grande dame de la psychanalyse, qui nous invite au réveil de notre praxis et de nos réflexions sur le sujet, son symptôme et sa jouissance 40 ans après Lacan et 80 ans après le père fondateur. Ainsi les membres de l'École, de l'Internationale et de la zone plurilingue seront les invités des membres du Forum Libanais et assisteront après des débats chauds en journée, à une soirée qui réinvente avec *Zoom*, les possibilités du virtuel.

Aussi en octobre, le jeudi 22 en soirée, le FCLL invite à un débat qui met la psychanalyse en discussion avec d'autres disciplines et savoirs. Cette fois, c'est la psychanalyse et la clinique cognitive dans un débat qui examine les aspects différentiels de l'approche du sujet et de son symptôme, à la fois d'un point de vue épistémique et théorico-pratique mais aussi éthique.

COGITATIONS

Le Liban me revient, incessant. Cette fois je pense, sur une note personnelle. Cela fait dix mois que je ne l'ai pas vu, senti, goûté. Il me revient depuis la voix de Fairouz qui me tient compagnie quelques matins, depuis le visage des Libanais que je croise dans les rues et les lieux de cette capitale qui me loge depuis quelques ans.

Il devient facile de reconnaître un Libanais à l'extérieur du Liban. Je ne sais si c'est son regard qui le pointe, son style, ou même son parfum. Mais je pense que quelque chose en lui, en elle, quelque part dans son corps, sur son corps, dans sa marche peut-être, il est écrit Liban. Je souffre de ce mot-pays que j'ai nommé « ma passion éternelle ». Je souffre, non pas seulement à chaque bombe, à chaque mauvaise nouvelle, à chaque crise économique, à chaque politicien qui parle, je souffre au mot-pays, à cette idée qu'est le Liban qui vit en ces Libanais

perdus dans ce monde, pulvérisés audelà des frontières et qui dans leur corps, portent ce quelque chose qui pointe leur idée.

Et l'on jouit des mots, faute de pouvoir jouir de La Chose. Et c'est là ma passion. Et la passion tue.

Je ne sais plus quoi faire de cette souffrance, jouissance, passion, sauf peut-être en faire de la vie. Faut-il donc se tuer pour que du Liban vive? Au Liban en corps, et à l'extérieur en corps. Ou n'est-il pas mourir de passion souffrir de la jouissance de la vie? Et le mot devient idée et l'idée, Liban.

Mariette Aklé



D'UN SAVOIR À L'AUTRE : LE VIDE

MARIETTE AKLÉ

Pourquoi publier un exposé de soutenance dans le mensuel ? Parce qu'à la fin du travail de recherche, c'est un positionnement discursif nouveau qui a eu lieu, bien loin du fantasme de savoir. Ceci, — thèse et exposé — est donc un témoignage de ce parcours, qui met en jeu le dilemme flambant du savoir universitaire par rapport au savoir de l'inconscient de la psychanalyse. Recherche en psychanalyse à l'université ? Pari tenu, et je vous en parle.

*

J'écris ces lignes alors que Covid-19 bat de son plein les cités du monde. Comme tout le monde, je n'avais pas imaginé vivre des temps de pandémie. J'avais fini ma thèse fin février et me suis dite prête à la défendre le 23 mai 2020. La pandémie arrête mon travail sur l'écriture. Je me demande des fois si cette thèse n'avait pas une autre fonction que celle de plonger passionnément dans un travail de recherche et de résoudre l'angoisse que l'on a à ne pas pouvoir s'expliquer quelques questions. Je me rappelle avoir passé quelques dix-huit mois au tout début à lire. Des articles, des séminaires de Lacan, des bouts en tous cas, écouter Žižek parler de tout et de rien, m'imbiber de ce discours. Je dis discours et non pas théorie.

Je questionne mon mastère, qu'est-ce que j'avais écrit ? Que crime d'honneur il y a, citant Freud et Lacan ? Que savais-je du sujet de l'inconscient, du désir et son éthique, de l'inconscient, du symptôme, de la jouissance ? Que savais-je du symbolique, du réel, de l'imaginaire, de l'Autre, du regard, de la paranoïa, des discours ? Je fonce et mon plan voit le jour ; je dissèque le titre « Le crime d'honneur au Liban » et je commence à l'envers : le Liban. Mon pays qui reste dans le réel, parce que je me demande aussi ce que quelqu'un peut subjectiver de son pays alors que c'est ce dernier qui offre la berceuse symbolique de l'inconscient du sujet et des inconscients qui lui ont donné vie. Quid de quelqu'un comme moi, qui l'a quitté il y a six ans ?

*

Je retourne vers la loi, le texte de la loi, lettres écrites, symbolique absolu qui vient rendre compte d'un réel. Je fais l'historique, je compare des textes de lois, ottoman, français, italien, je confronte les aspects culturels, la géographie, les jurisprudences, la grammaire du texte français et arabe... je trouve un vide à l'endroit de l'honneur, dans l'entre-discours. Il y a donc un discours juridique qui arrache aux discours social, moral, religieux, économique... le concept de l'honneur pour s'expliquer un réel. Le réel du non-rapport.

Cette première découverte qui change tout, il n'y a pas d'honneur dans la loi, — que je peux à la rigueur traduire par « il n'y a pas de rapport sexuel », non seulement pour cette affinité sonore qui fait sens après-coup, mais pour cette béance du réel qui permet d'aller chercher le sens au-delà des semblants discursifs — ; cette première découverte, donc, recentre mon travail sur le sujet de l'inconscient. Si l'honneur est vide dans la loi, ne l'est-il pas donc pour le sujet, si loi et signifiant dialectisent le même réel ?



« Oui, c'est ça, me dit Frédéric Pellion, l'honneur vient faire formule du non-rapport. » Ce grand Autre qu'il représente me confirme ce que je fabrique dans ces entre-discours. Il n'y a pas donc un crime d'honneur que dans la réalité. Il est vrai que c'est un phénomène social, culturel, qui a lieu dans certaines communautés humaines ; il est légal et légalisé dans certains textes de lois, il est coutume et tradition, il est religion, il est capital, il est violence contre les femmes, il est droit de l'homme, il est vide et réel et formule du non-rapport. J'en fais une métapsychologie.

Cette dernière reste opaque jusqu'aux dernières touches du texte. Je lis et remanie ses parties à des infinies reprises, jonglant entre social et subjectif. Ce que je finis par faire fut cette transposition de l'honneur, comme on en témoigne sur la scène sociale, à la sphère subjective de l'inconscient langage. Je me dis que l'honneur, ça se décline sur les trois dimensions du nouage. Sur la scène sociale, il y est symbolique et imaginaire. Sur le plan de la structure, comme tout principe de discours, il y est à l'endroit du vide du réel.

Si j'essaie d'en faire tableau, les choses peuvent se dessiner comme suit : nous sommes au niveau du lien social. On est bien loin de la clinique et du divan. Dans certaines régions du monde, dont certaines régions du Liban, l'honneur est un principe qui ordonne le lien social. Il y est au sein de la relation homme-femme et participe des identifications genrées dans ces communautés. Il est paraître et a ce pouvoir de stipuler sur l' « être homme » et l' « être femme ». L'honneur se veut cette garantie de ce qu'au lieu de l'Autre, il n'y a pas. Il a cette fonction — phallique — de saturer au niveau du sens et du semblant, le vide du réel. L'enjeu est d'autant plus féminin que La femme qu'essaie de formaliser l'honneur, cette La femme unique et pourtoutes, n'existe pas. L'honneur concerne alors plus, dans ce sens, les femmes, dans la mesure où elles relèvent du pas-tout. Le pas-tout, cette « Autreté » pour utiliser le mot de Colette Soler, se manifeste hors limite phallique, et ce faisant, risque de faire faillir le semblant et le sens. Il rappelle que La femme n'existe pas et que l'honneur n'est pas apte à la dire, et par suite à la faire exister. Ceci est aussi vrai pour l'homme, qui lui-même est Autre en tant que sujet de l'inconscient.

Cette lecture de l'honneur introduit le travail, jusque-là centré dans le social, à la clinique du sujet, et relève cette distinction consacrée par les textes de loi et les attributs de la morale, et les discours sociaux, de ce que les manifestations Autres d'une femme sont déshonorables et mettent en danger le bien de tous, et de ce que les manifestations Autres d'un homme — nommément son passage à l'acte criminel — sont honorables et protègent le bien de tous. Ceci dit, mon travail rappelle la dimension collective de l'honneur et en fait une lecture en termes de bien possédé par le sujet au nom de tous et dont le regard et la honte constituent l'enjeu. Si donc je parle de l'honneur en psychanalyse, et plus spécifiquement du crime d'honneur, c'est pour ramener l'acte criminel du sujet du droit au passage à l'acte symptomatique du sujet de l'inconscient. Ni l'honneur sexuel ni son crime n'existaient en tant que tels dans le Paris du Docteur Lacan mais ce que la théorie lacanienne aide à (dé)faire, je le trouve au niveau de l'application de la logique du sujet sur le fait social.

*



Toute la problématique du savoir se pose alors, et pour le psychanalyste que je poursuis en moi, c'est un repositionnement discursif qu'il s'agit d'endurer. Car contribuer à la chute du signifiant-maître, du moins dans ces 300 pages que j'écris, est subversif, et pose l'autre problématique de la responsabilité du sujet. Celui-là fait un choix nonobstant les circonstances de la réalité dans lesquelles son symptôme trouve son exutoire. Le sujet qui tue en est responsable. Toutes manigances apportées à l'intelligibilité de son acte criminel de tuer ne font que duper d'un tour de cache-cache le secret de son symptôme et le réel de sa jouissance.

Agir sur la scène sociale est un dire que le sujet exhibe devant l'Autre. J'ai déplié l'Autre sur sa facette juridique et pénale que les articles 562, 251-252 et 193 du code pénal libanais présentifient pour le sujet criminel d'honneur, et sur sa facette sociale que les valeurs de la religion et de la morale sexuelle présentifient de même. On voit donc que ce sujet est en face d'un *duplicata* de l'Autre qui morcèle la référence Une et ouvre à la latitude de l'interprétation. Ainsi, sous le prétexte de l'honneur, l'on trouve des crimes de tous genres, depuis les malentendus sur l'héritage jusqu'aux crimes mafieux. Ou encore, l'honneur pourrait servir la jalousie de la possession libidinale, la paranoïa et l'aliénation psychiatrique... entre autres.

Donc la métapsychologie vient jeter une lumière sur les enjeux subjectifs et inconscients de l'honneur sur et au niveau de la dynamique du social. Ainsi, j'élabore sur la fonction de l'honneur positif en tant que signifiant-maître et semblant phallique et de l'honneur négatif, donc du déshonneur, en tant que honte mettant en jeu les objets a du regard et de la voix. J'avance enfin que l'honneur qui vient donner formule au non-rapport s'étire jusqu'à le crime, qui en son nom, vient parer au *troumatique*. En une troisième partie, sept sujets de l'honneur me parlent de leurs expériences, de leurs conceptions de l'honneur, de leurs passages à l'acte, de leurs crimes, des jurisprudences. J'écoute ce que ça recèle du réel du sujet derrière les signifiants du social et j'aboutis à un autre vide, celui du rien à partir duquel le sujet se fabrique son artifice. Celui-là, notre sujet criminel, l'agit sur la scène du social, interpellant l'Autre juridique à donner sens à son réel.

J'aboutis donc au vide du crime de « l'honneur pour tous » et me confronte encore une fois au vide du départ. Dans le juridique, il n'y a pas d'honneur ; dans le subjectif, il n'y a pas d'honneur mais des manifestations symptomatiques Autres sous formes d'honneur ; dans le social, il y a donc « meurtres d'honneur ». La responsabilité du sujet fait l'enjeu du vide et me ramène au réel de l'inconscient et du non-rapport. Je finis donc sur un double vide, celui-là même qui permet de dire l'ab-sens du crime d'honneur dans le juridique et le subjectif, et celui-là même qui me permet de dire l'ab-sens à partir duquel le psychanalyste opère et produit un savoir. Je vois donc passer mon parcours depuis un « il y a du rapport sexuel », — il y a un crime d'honneur que je veux comprendre —, jusqu'en « l'ab-sens du crime d'honneur » et le « il n'y a pas de rapport sexuel » socle du savoir, de la clinique et de la transmission de la psychanalyse. Je me vois donc cheminer vers cet « être dans le discours », faute de pouvoir encore dire psychanalyste, et je sens ce fantasme du savoir, dont parle Lacan, épuisé jusqu'à nouvelle luisance du désir. Je m'écris ainsi ma lettre, celle qui me fait basculer d'un vide à l'autre et dont je me rends compte, à mi-chemin de ce travail de thèse, qu'enfin c'est cela ce que je commence à transmettre en clinique. Je pars de mon savoir sur le vide pour rejoindre le savoir de l'Autre sur le vide. Cette



thèse est ainsi peut-être le reflet de ce trajet vers le vide, qui laisse en suspens le savoir du sujet de l'inconscient que je suis et que je ne dois pas être.

Si, à l'échelle de ses manifestations mondiales, le crime d'honneur n'existe pas en clinique, alors qu'est-ce qui ek-siste en dehors du savoir du sujet de l'inconscient ? Comment est-ce que dans le social, dans le juridique et ailleurs, nous pouvons placer ce savoir du rien, du vide, du non-rapport et quel enjeu aurait-il sur le traitement et les préventions des crimes d'honneur ? Qu'en serait-il du crime d'honneur, si le sujet prend la responsabilité de son acte nonobstant l'honneur duquel il l'affecte, et qu'en sera-t-il du rôle de la psychanalyse à ce niveau de l'action publique, sociale, préventive, éducative, jurisprudentielle, thérapeutique, pénale ? Quels effets subversifs, et quels effets subjectifs ?

*

Je pense avec vous le style de cette thèse-lettre et vous parle un peu du défi qu'il y a à écrire dans la psychanalyse. Entre le baroque non tempéré du Docteur Lacan, inaccessible, incompréhensible, angoissant, et les perspectives artistiques du baroque que permet nommément la langue française, moi qui est Libanaise trilingue jusqu'à employer les trois langues dans une même phrase, entre ces deux baroques, j'ai dû trouver le mien qui a fait parvenir ma lettre, non sans remise en question de tout le savoir sur le sens. Le style lui-même n'en est pas épargné de cette remise en question et beaucoup de fois, souffre du médiocre du style quand le savoir sur le sexe s'explicite mal depuis la pénurie du signifiant.

Ainsi le vide revient, hantant la recherche et ses interlignes, forçant le style à rejoindre le non-sens, l'ab-sens, de ce qui n'est pas le crime d'honneur. Souvent au prix de l'artistique de la lettre. Encore que la recherche en psychanalyse n'est pas tout à fait la science, tout en en n'étant pas trop loin. La logique lacanienne appliquée force le texte à se suffire de ses calembours tout en témoignant de son manque. Là aussi, c'est ce savoir sur le non-sens, l'ab-sens, le non-rapport qui prend en main la recherche, et oriente le fantasme.

Ce petit α que le fantasme maintient à distance, ce α que j'ai essayé d'écrire en lettres — l' « être psychanalyste » que je veux —, n'est pas à portée de main mais fait basculer plutôt et le sens et le désir dans le vide, celui dont la psychanalyse attelle celui qui en porte le désir.

L'on devient conscient de la troncature du savoir et du vide du réel, — ou pourrais-je aussi dire du réel du vide —, et c'est là que la transmission commence.

Par cette recherche, j'ai arraché un petit bout, le mien, et qui m'a permis de faire cette traversée du fantasme de savoir. Je ne sais rien au-delà de ce vide. Ce symbolique que j'ai transcrit dans cette soutenance et que je vous lis maintenant, n'est-il pas symptôme du réel ?

C'est ainsi que je me dirige vers la clinique pour retrouver les infinies possibilités du réel dans la parole des sujets de l'inconscient. Je transmets, mais que sais-je ?

L'HONNEUR

LÉLA CHIKHANI

Mot d'invitée à la soutenance de thèse de Mariette Aklé

Merci Président Assoun, merci Frédéric et bravo Mariette.

Je n'ai pas lu la thèse puisque ce n'est que cette semaine que j'ai su que j'y serais en tant qu'invitée, mais ce que j'entend est édifiant et je fais chorus aux félicitations. Aussi je vais dire mon sentiment, en essayant de donner au signifiant honneur un sens moins occidentalisé.

C'est principalement un effet de rémanence des usages claniques, en tant que vestiges coutumiers des Nomades d'Orient, qui a fait perdurer l'association des signifiants *crime* et *honneur*, couvrant pour certains des crimes souvent crapuleux, au mieux des crimes de violence à l'encontre des femmes.

Cette survivance a suscité un débat passionné, auquel je participais, aux côtés de juristes, commencé il y a une cinquantaine d'année et qui a duré vingt ans, que Mariette ravive aujourd'hui, et qui mit en cause aux yeux des intellectuels beyrouthins d'alors les fondements de la civilisation moderne.

La polémique consistait à savoir définir un crime dit d'honneur tel qu'édicté dans l'article 562 (abrogé) de l'excuse absolutoire, dans une république à régime démocratique. Est-ce un homicide involontaire, un assassinat, un acte de justice ? Rien de tel ? Alors ? Quoiqu'il en soit, le criminel dit justicier du clan est celui qui se substitue à la loi étatique, obéissant à la loi du clan. L'effet en fut alors de déclarer que le signifiant honneur accolé à crime ne peut se soutenir, voire exister dans un État moderne, unifié par la loi. Changeant son camp du creuset juridique, l'honneur devient à l'époque un des trois signifiants du slogan de l'armée : allégeance, sacrifice, honneur. Illusion disait Nicolas ... ; pourtant dans l'imaginaire culturel — réalité domestique et expression juridique —, ce crime perdure en ses propres termes.

Doit-on lire dans la revendication à l'honneur pour un crime particulier, le désir d'affirmer une exigence éthique ?

Les problèmes d'identité se posent aux sociétés via la transmission des traditions et de la gestion politique, de façon passionnelle, souvent sanglante. Le crime d'honneur y trouve place.

Dans un pays tourmenté par la guerre des pouvoirs, où l'influence de la religion s'affaiblit avec des regains soudains de fanatisme pur et dur, et où le discours capitaliste promeut jouissances et réjouissances, cette violence coutumière vient actuellement se mêler à d'autres discours de violence. Sa remise sur la sellette traduit d'abord dans les rapports politiques, des blocages qui affectent la société composite libanaise.

En effet, quasi disparu avant la guerre du Liban, ce crime resurgit dans certains groupuscules sociaux, aux côtés d'autres comportements, afin de signifier à l'État la non reconnaissance de son autorité sur tout le territoire. Attrape le criminel qui peut ; il n'a même pas besoin de se cacher, outre mesure pour n'être pas inquiété ou même mentionné dans les rapports falsifiés des gendarmes effrayés par de possibles représailles.

Toutefois, le politique n'est qu'un détournement revendicatif du crime. Celui-ci



relève aussi d'une durabilité de sens des liens sociaux.

En tant qu'expression tribale, c'est-à-dire en tant que droit conféré au membre de la tribu de défendre son honneur par un crime, le *s'autoriser le sexe* de la femme se taille la part explicite.

Car, en effet, ce crime n'est pas là un univers masculin dans lequel deux virilités s'affrontent, mais une scène où le phallique s'astique à l'autre, dans l'acte honorifique d'un homme, en général le frère, tuant la femme-sœur.

Le sexuel s'inscrit hors autorité, et pour la rétablir, le crime instrumentalisé devient l'expression de l'intime et du sexuel, dans l'espace public. Ce report de l'intime dans le public ne permettant plus l'opacité du *Haram*, à la fois *l'interdit et l'opprobre*, signe l'instant de sa perpétration. Un passage à l'acte. Une para loi du talion s'affiche; le sang de la virginité perdue se recouvre du sang du meurtre, et se dilue. Le corps enterré, retourné au réel, ramène la frontière séparant le privatif du public, le territoire féminin, du territoire masculin, signant le non rapport sexuel, le linceul servant de voile de partage.

Le crime est toutefois témoin en cela de la dépendance des hommes vis-à-vis du comportement des femmes du clan, sœurs ou mères dépositaires de leur honneur. Rarement les épouses le sont — ; le conjugal se perd dans le familial, la femme adultère étant renvoyée chez son père. Le signifiant 'Ird, remplace dans beaucoup d'expressions honneur, le 'ird est un signifiant polysémique, c'est le ventral, évoquant à la fois l'honneur, la femme, le vagin et le sacralisé inviolable, parce qu'invisible.

Cette éthique virile proclamée telle « notre devoir et notre droit est la sauvegarde du 'Ird », spécifie l'invisibilité vaginale ; ce qui englobe tout aussi bien le voile, le hijab et les portes fermées, derrière lesquels une femme demeure dérobée aux regards ; le crime devenant le chainon ultime de cette signifiance, puisqu'il porte la mort.

Le scopique est le : *a-été-vu* ; et cela est impensable. Dévoiler sa vaginalité, c'est accepter que ce quelque chose qui se doit réel, s'imaginarise et se représente. *Jarimat ach-charaf*, littéralement *crime de l'honneur*. Le mot *honneur* vient en complément de nom. Il complémente le crime et le redéfinit, et n'en est pas annulé. En arabe le *charaf*, l'honneur, est apparenté étymologiquement à *chorfat*, fenêtre, extérieur, au-bord, et à *charaf* et *charafa*, superviser, voir, et *charrafa*, se présenter, apparaître ou honorer. Ainsi l'honneur complémente le crime en se définissant en tant que semblant de la pulsion scopique portant le désir, et le désir adelphique. « Je baisse les yeux, dit le poète, quand passe ma voisine, de peur que mon désir n'aille au-devant de mes yeux ».

Le signifiant *crime d'honneur*, en tant qu'acte de recouvrement du dévoilé, indexe ainsi l'ouverture sur le réel du fantasme pervers. Idéologie de la perversion organisée en acte, dans ce crime, il ne s'agit pas d'une jouissance de la transgression œdipienne, mais d'une jouissance de la mort par le meurtre, mort mise en place d'objet.

Certes aujourd'hui la contemporanéité du crime lui octroie un sens plus passionnel qu'honorant, plus politique que juridique. Mais les signifiants ont la vie dure qui traînent encore dans l'air.